Retour à l'école le 12 mai

A l’attention de toutes les familles dont les enfants retournent à l’école à partir du mardi 12 mai.

L’école et la restauration scolaire sont de nouveau ouverts.

Nous souhaitons vous informer que le délai afin de pouvoir réserver ou annuler la restauration scolaire passe de 8 jours à 1 jour (la veille pour le lendemain) jusqu’au 3 Juillet 2020.

Pour information, les enfants dont les deux parents travaillent à l’extérieur du domicile sont prioritaires.

L’étude surveillée est quant à elle annulée jusqu’en septembre.

Restant à votre disposition,

Votre espace famille



La réouverture des écoles, restauration scolaire et périscolaire pourra se faire en toute sécurité, dans le respect des prescriptions sanitaires strictes émises par les autorités, à Meulan-en-Yvelines à partir du 12 mai pour les écoliers qui seront accueillis.

?Désinfection de tous les locaux
?Nettoyage approfondi quotidien deux fois par jour
?Marquage au sol pour respecter la distanciation sociale
?Formation du personnel communal aux gestes barrières
?Gel, savons, gants... mis à disposition
?Sécurisation des cours d'école